

Cr réunion du conseil municipal du 26/02/2018

Sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre HESTIN, Maire

Nombre de membres du Conseil Municipal: 15

12 conseillers en fonction: Abt Sabine, Anstett Hervé, Conreaux Nicolas, Ducrocq David, Engler Sandra, Feil Patrick, Frécharde Jean-Luc, Gnaedig Jacques, Herment Jean-Pierre, Hestin Jean-Pierre, Jehel Jocelyne, Leisy Pierre

5 conseillers présents.

Conseillers excusés: Jocelyne Jehel (procuration à Hervé Anstett), Sabine Abt (procuration à Sandra Engler)

Conseillers absents : Conreaux Nicolas ; Ducrocq David ; Frécharde Jean-Luc ; Gnaedig Jacques; Herment Jean-Pierre.

Le quorum de 7 conseillers présents n'est pas atteint.

Le maire accueille M. Rauscher (SDEA) invité à venir répondre aux éventuelles questions du conseil municipal sur la proposition d'adhésion de la commune au SDEA pour le service public d'eau potable.

A 20h30, il est décidé de ne commencer la réunion qu'à 20h45 pour donner le temps à d'éventuels retardataires de se présenter. L'OJ est présenté.

A 20h50, le nombre de conseillers présents n'ayant pas évolué, le maire lève la séance en proposant de renvoyer dès le lendemain une invitation pour une nouvelle réunion le jeudi 01/03/2018 à 20h30, soit 3 jours francs après cette première réunion ajournée faute de quorum.

Il remercie les conseillers présents ainsi que Madame Roselyne Diaz. Au nom du conseil, il présente ses excuses à M. Rauscher qui s'est déplacé pour rien.

Pour copie conforme certifiée
ROMBACH-LE-FRANC, le 26 février 2018
Le Maire